

COVID-19 : le Syctom à l'heure du déconfinement

Depuis le 17 mars, le Syctom a continué à assurer un service public essentiel : le traitement des déchets ménagers. Les 3 unités de valorisation énergétique (Isséane à Issy-les-Moulineaux, Ivry/Paris XIII et l'Etoile verte à Saint-Ouen-sur-Seine) et le centre de transfert à Romainville ont continué à fonctionner normalement. Mais afin d'assurer la sécurité sanitaire des agents qui y travaillent, 4 des 5 centres de tri du Syctom (le 6^e est fermé pour travaux), ont dû fermer pendant quelques semaines, ainsi que l'ensemble des déchèteries.

Au cours de cette période, les tonnages des déchets ménagers et assimilés ont fortement évolué : après une brusque baisse la première semaine, les tonnages ont continué à diminuer jusqu'à atteindre, début avril, -32% par rapport à une semaine normale. On note depuis une légère reprise des tonnages, qui restent toutefois inférieurs de 25% aux tonnages habituels.

Le Syctom prépare maintenant le déconfinement et le retour à une activité normale :

- Les centres de tri rouvrent progressivement depuis 3 semaines. Seul le centre de tri à Paris XV est encore fermé. A partir du 11 mai, l'ensemble des papiers et des emballages collectés séparément sur le périmètre du Syctom pourront à nouveau être triés et recyclés.
- Les déchèteries rouvriront également au public le 11 mai, mais avec des modalités d'accueil spécifiques, qui seront précisées dans les jours à venir.
- Les travaux sous maîtrise d'ouvrage du Syctom redémarrent : l'activité a repris sur le chantier de reconstruction de l'unité de valorisation énergétique à Ivry / Paris XIII depuis le 29 avril ; certains travaux électriques et de démolition redémarrent également sur le chantier de rénovation du centre de tri à Nanterre.
- Dans les premières semaines de déconfinement, le Syctom continuera à privilégier le télétravail pour l'ensemble de son personnel, qui assure la coordination avec les collectivités en charge de la collecte, les exploitants de ses installations de traitement et les entreprises intervenant sur ses chantiers.

Les conséquences financières de cette crise sanitaire seront importantes pour le Syctom : une première estimation évaluée à 8,6 millions d'euros, les surcoûts et moindres recettes liés à l'épidémie de Covid-19.

Jacques Gautier, Président du Syctom, et l'ensemble des élus du comité, tiennent à renouveler leurs remerciements aux personnels des installations du Syctom et aux agents de collecte, qui ont continué à travailler pour assurer leurs missions essentielles à la salubrité publique et à la sécurité de chacun. Sans eux, le service public de collecte et de traitement des déchets n'aurait pas pu être maintenu pendant ces 8 semaines de confinement.

Le Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'établissement public chargé de traiter et valoriser les déchets produits par 6 millions d'habitants de 85 communes (Paris et proche banlieue), soit 10% de la population française. Chaque année, ce sont 2,3 millions de tonnes de déchets qui sont traités. Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de transition énergétique, tous ces déchets doivent être considérés comme des ressources. Un défi au quotidien pour le Sycotom, toujours en quête d'innovations pour optimiser les performances de ses installations (hausse du rendement énergétique, amélioration des process de tri et de recyclage), et trouver des solutions au traitement des différents flux de déchets. www.sycotom-paris.fr

Contacts presse :

Sylvie MARIAUD, Chargée de mission – mariaud@sycotom-paris.fr – 06 21 60 03 82